

VISIO - Exécution des dépenses et recettes dans les collectivités territoriales

TOO121EDRCT

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

Comprendre les principes de l'exécution budgétaire dans une collectivité territoriale.

Identifier les règles applicables aux dépenses et aux recettes.

Maîtriser les principales étapes de l'exécution du budget.

Appliquer les obligations comptables liées à l'exécution budgétaire.

Sécuriser les opérations comptables et contribuer à la fiabilité des comptes.

Public Visé

Agents des services finances, comptabilité ou budget, gestionnaires comptables, secrétaires de mairie, responsables administratifs et toute personne participant à l'exécution budgétaire.

Pré Requis

Connaître l'environnement des collectivités territoriales et les principes fondamentaux des finances publiques locales.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les principes de l'exécution budgétaire dans une collectivité territoriale.

Identifier les règles applicables aux dépenses et aux recettes.

Maîtriser les principales étapes de l'exécution du budget.

Appliquer les obligations comptables liées à l'exécution budgétaire.

Sécuriser les opérations comptables et contribuer à la fiabilité des comptes.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports méthodologiques illustrés d'exemples issus des collectivités territoriales.

Analyse de documents budgétaires.

Exercices d'imputation comptable.

Études de cas.

Échanges de pratiques.

Support pédagogique numérique remis aux participants, via PADLET

Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire territorial, formateur expérimenté, spécialiste des finances publiques

Parcours pédagogique

1. Comprendre le cadre budgétaire et comptable

- Les principes fondamentaux des finances locales
- Les documents budgétaires
- Les acteurs de l'exécution budgétaire
- Les sections de fonctionnement et d'investissement
- Les autorisations budgétaires

2. Exécuter les dépenses et les recettes : Les dépenses

- Les différentes catégories de dépenses
- La chaîne de la dépense :
 - o engagement
 - o liquidation
 - o mandatement
 - o paiement
- Les contrôles à effectuer
- Les pièces justificatives

3. Exécuter les dépenses et les recettes : Les recettes

- Les différentes catégories de recettes
- La chaîne de la recette :
 - o constatation des droits
 - o liquidation
 - o émission des titres
 - o recouvrement
- Les restes à recouvrer

4. Maîtriser les règles comptables de l'exécution

- Les nomenclatures comptables (M57 et principes de classement)
- La nomenclature par nature
- La nomenclature par fonction
- Les imputations comptables

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- Les mouvements d'ordre

5. Respecter les obligations comptables

- Les amortissements :
 - o principes
 - o biens concernés
 - o modalités de calcul
- Les provisions
- Le rattachement des charges et des produits
- Les opérations de fin d'exercice

6. Clôturer l'exercice budgétaire

- La détermination du résultat
- Les restes à réaliser
- Les résultats de fonctionnement et d'investissement
- L'affectation du résultat
- Les principaux indicateurs de suivi

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org



Durée

14.00 Heures

2 Jours



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 320.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 220.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT

Responsable Développement & Coordination péda

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org